

Syndicat intercommunal Nordstad, en abrégé « NORDSTAD »

Diekirch, le 23 mai 2022

Aux membres du comité syndical

## CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **mercredi, le 08 juin 2022 à 19h00** dans la salle des séances de l'**Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare)**.

## ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation et signature du registre aux délibérations de la dernière séance du comité « Nordstad ».**
- 2) **Approbation d'un droit de superficie (ZAE) Fridhaff.**
- 3) **Approbation d'un règlement de taxe concernant le « coworking space » au Fridhaff.**
- 4) **Vote d'un crédit spécial en vue de l'acquisition de terrains pour la zone artisanale "Fridhaff".**
- 5) **Compte-rendu de la réunion du « comité de concertation politique élargi Nordstad » du 19 mai 2022.**
- 6) **Divers**

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour les membres du bureau du syndicat intercommunal « NORDSTAD »,

Le Président,



Claude Thill



Le Secrétaire,



Pierre Grisius